



INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour insertion dans les bulletins municipaux / sites internet

Le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Photos du dépliant et logo du RPAM en pièce jointe

Le Relais Parents Assistants Maternels,

est un service de la Communauté de communes Bretagne romantique à destination des personnes du territoire. Il est financé en partie par la CAF.

Il peut être sollicité quand :

- Un parent recherche une crèche, un assistant maternel ou une garde à domicile : nous pouvons l'accompagner dans ses démarches.
Pour info : Des listes officielles sont accessibles sur le site www.assistantsmaternels35.fr
- Un parent a besoin d'aide pour remplir ou rompre le contrat de travail qui le lie à l'assistant maternel ou encore, pour réaliser ses déclarations auprès de pajemploi.
- Un parent s'interroge sur les aides dont il peut bénéficier dans le cadre de l'accueil de son enfant.
- Un assistant maternel a des questions d'ordre professionnel liées à l'accompagnement du jeune enfant.
- Un assistant maternel a des questions sur son statut de salarié, ses droits et ses obligations, sur l'agrément...
- Une personne souhaite devenir assistant maternel et a besoin de renseignements sur le métier et les démarches à effectuer.
- Une personne a un projet qui concerne la petite enfance sur le territoire de la Bretagne romantique (création d'une structure, ...)

Le RPAM propose sur inscriptions :

- Des **ateliers d'éveil** une à deux matinées par semaine sur les communes de Tinténiac, Saint-Pierre-de-Plesguen, Plesder, Bonnemain, Combourg, et Meillac à destination des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte
- Des **soirées d'échanges** pour les assistants maternels
- Des **conférences** tout public
- Des **spectacles** pour les jeunes enfants

Le RPAM renseigne

par téléphone

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
(excepté le jeudi après-midi)

sur rendez-vous à

Tinténiac
Combourg
Saint-Pierre-de-Plesguen
La Chapelle-aux-Filtzméens